

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AFR 46/034/2003 – ÉFAI

Informations complémentaires sur l'AU 340/03 (AFR 46/033/2003 du 19 novembre 2003)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

DÉTENTION ILLÉGALE / CRAINTES DE MAUVAIS TRAITEMENTS / PRISONNIERS D'OPINION PRÉSUMÉS

ZIMBABWE

Lovemore Matombo (h), président du Zimbabwe Congress of Trade Unions (ZCTU, Congrès des syndicats zimbabwéens)

Wellington Chibebe (h), secrétaire général du ZCTU

ainsi que près de 50 autres syndicalistes et militants en faveur des droits humains

Londres, le 21 novembre 2003

Lovemore Matombo, président du Zimbabwe Congress of Trade Unions (ZCTU, Congrès des syndicats zimbabwéens), Wellington Chibebe, secrétaire général du ZCTU, ainsi qu'environ 50 autres syndicalistes et militants en faveur des droits humains ont été libérés le 20 novembre. Ils ont été mis en liberté sous caution et se sont vu enjoindre de revenir le lendemain, afin de répondre des chefs d'organisation de manifestations de rue non autorisées et de participation à de telles actions. À la suite de ces remises en liberté, le ZCTU, qui avait appelé à une grève nationale les 20 et 21 novembre, a annulé l'ordre de grève pour le 21.

Le 18 novembre, les autorités ont arrêté une centaine de syndicalistes et de militants en faveur des droits humains à travers le pays afin de les empêcher de manifester contre des atteintes aux droits humains présumées et contre certaines conséquences de la crise économique qui touche le Zimbabwe. Environ 50 syndicalistes et défenseurs des droits humains, parmi lesquels figurent Lovemore Matombo et Wellington Chibebe, ont été appréhendés à Harare, la capitale du Zimbabwe, et maintenus en détention pendant deux jours, tandis que la plupart des autres militants interpellés dans d'autres régions du pays avaient été remis en liberté.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau Actions urgentes pour l'heure. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.

*La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*